



# CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

---

L'Assemblée primaire de la Commune de Chippis est convoquée le

**Mardi 12 juin 2018 à 19 h 30**

à la halle de gymnastique, avec à l'ordre du jour les points suivants :

1. Lecture et approbation du protocole de l'assemblée primaire du 12.12.2017 ;
2. Présentation des comptes de l'exercice 2017 ;
3. Rapport de l'organe de révision ;
4. Approbation des comptes de l'exercice 2017 ;
5. Information et décision sur l'adoption du règlement sur la gestion des déchets corrigé ;
6. Information et décision sur l'adoption du nouveau règlement des mesures d'aide aux familles ;
7. Divers.

A l'issue de l'assemblée une verrée sera offerte.

La comptabilité de l'exercice 2017, toutes les pièces comptables ainsi que le registre relatif à l'imposition fiscale communale 2016 des contribuables peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen les lundis et vendredis de 08h00 à 12h00 ainsi que les mercredis de 14h00 à 17h00, au Secrétariat municipal, à partir de la présente publication.

**L'ADMINISTRATION COMMUNALE**

Chippis, le 22 mai 2018